

Le Bassin de Trêvoix et l'Eglise Saint-Didier



Visorando



Randonnée n°94505

Une randonnée proposée par Netra

Une randonnée diversifiée, qui allie un riche patrimoine à Bruyères-le-Châtel et un parcours original dans les sentes de cette commune, et un cheminement en forêt, entre les champs ou le long d'un vaste plan d'eau.

| | | | |
|---------------------------|----------|---------------------------------|--------------|
| Durée : | 5h 05 | Difficulté : | Moyenne |
| Distance : | 16,76 km | Retour point de départ : | Oui |
| Dénivelé positif : | 102 m | Activité : | Pédestre |
| Dénivelé négatif : | 102 m | | |
| Point haut : | 124 m | Commune : | Égly (91520) |
| Point bas : | 48 m | | |

Description

Départ de la gare d'Égly (ligne C du RER, sur le tronçon entre Paris et Dourdan).

Balisage Jaune

(D/A) Sortir de la gare côté Ollainville et prendre la Route d'Ollainville vers le Nord.

(1) Immédiatement après avoir franchi l'Orge (panneau, lavoir sur la droite), prendre à gauche un chemin stabilisé et longer l'Orge à main gauche. Après avoir dépassé une sorte de guérite, atteindre la pointe Est du Bassin de Trêvoix (panneau d'information).

Sans balisage

(2) Tourner à droite dans un large chemin gravillonné et longer l'étang situé à main gauche. Franchir le déversoir. Après avoir dépassé des habitations derrière des palissades à droite, à la hauteur d'un autre panneau d'information, tourner à droite pour emprunter le pont qui franchit la Rémarde.

Balisage Jaune

(3) Tourner à droite dans la petite route. Avant le portail d'entrée du Moulin de Trêvoix, tourner à gauche dans un chemin (poste EDF) qui monte en pente douce entre des champs. Ignorer un chemin venant de la droite, obliquer à gauche et demeurer en contrebas de la route D116d.

(4) Tourner à droite pour emprunter le petit tunnel qui passe sous la D116d (le balisage apparaît au-dessus des tags). Dépasser un ensemble de petits terrains de sport et de jardins ouvriers (les Terrasses de Trêvoix) sur la gauche.

(5) Juste après une barrière forestière métallique, tourner à gauche dans une sente qui démarre au pied de l'écrêteau "Rue de Trêvoix". Au sortir de la sente, tourner à droite en biais dans le Chemin des Vignes (passer à gauche du panneau "Sens interdit"). Au bout, faire une baïonnette gauche-droite dans la Rue des Vignes.

Prendre ensuite la première sente à gauche, le Sentier de la Fontaine Bouillant (balise sur une borne au sol). Se diriger vers le clocher bien en vue, en ignorant une autre sente partant sur la gauche. Traverser la Rue du Pré d'Army et poursuivre en face dans la sente. Au bout, suivre à gauche la Rue de Fontaine Bouillant. Noter un lavoir sur la droite et atteindre l'église

Points de passages

D/A - Gare d'Égly

N 48.582537° / E 2.221836° - alt. 57 m - km 0

1 **Pont sur l' - Orge (rivière) - Affluent de la Seine**

N 48.584084° / E 2.221514° - alt. 51 m - km 0.17

2 **Pointe Est du - Bassin de Trêvoix**

N 48.582879° / E 2.213143° - alt. 52 m - km 0.82

3 **Parking à proximité du Moulin de Trêvoix**

N 48.584412° / E 2.20662° - alt. 51 m - km 1.43

4 **Tunnel sous la D116d**

N 48.588351° / E 2.19882° - alt. 80 m - km 2.59

5 **Barrière forestière - Rue de Trêvoix**

N 48.59212° / E 2.196578° - alt. 92 m - km 3.05

6 **Eglise Saint-Didier (Bruyères-le-Châtel)**

N 48.592027° / E 2.188724° - alt. 93 m - km 3.76

7 **Chemin de Soucy - Barrière forestière**

N 48.596038° / E 2.188014° - alt. 107 m - km 4.34

8 **Bifurcation en forêt**

N 48.599004° / E 2.186726° - alt. 117 m - km 4.68

9 **Jonction avec le GR111**

N 48.601189° / E 2.180439° - alt. 120 m - km 5.21

10 **Borne du Pays de Limours n°31**

N 48.598947° / E 2.170869° - alt. 114 m - km 6

11 **Borne du Pays de Limours n°42**

N 48.596833° / E 2.151493° - alt. 90 m - km 7.46

12 **La Charmoise - Borne du Pays de Limours n°38**

N 48.59303° / E 2.156599° - alt. 71 m - km 8.24

13 **Arpenty**

N 48.586458° / E 2.162629° - alt. 60 m - km 9.22

14 **Borne du Pays de Limours n°35**

N 48.586955° / E 2.1725° - alt. 79 m - km 9.97

15 **Croisement à la sortie de Verville**

Saint-Didier.

(6) Au chevet de l'église, tourner à droite dans une sorte de square et passer au pied du monument aux morts. Déboucher dans la Rue de la Libération et faire une baïonnette droite-gauche pour s'engager dans le Sentier de la Fontaine Beurlin. Trouver le lavoir de la dite-fontaine sur la droite et, au carrefour de sentes qui suit, continuer tout droit. Au sortir de la sente, prendre à droite dans une rue puis la première à gauche, le Sentier du Saut de Loup. Tourner ensuite à gauche dans la Rue des Acacias puis à droite dans le Chemin de Soucy.

(7) Dépasser la barrière forestière, entrer en forêt et cheminer au Nord avec le mur d'une propriété privée à main droite.

Sans balisage

(8) Après 350m environ (mur tagué), laisser le sentier balisé continuer dans la même direction et emprunter à gauche (Nord-Ouest) un chemin sablonneux. Monter légèrement et atteindre un carrefour (cabane en ruine légèrement en hauteur à gauche).

Balisage Rouge et Blanc

(9) Tourner à gauche (barrière forestière) et suivre Ouest-Sud-Ouest le GR®111. Dépasser un emplacement de caravanes et bungalows. Au croisement suivant (sorte de petit rond-point) prendre le chemin du milieu qui part légèrement à gauche vers une petite maison (ignorer le chemin qui descend à droite après une barrière forestière). Après avoir dépassé cette maison (écriteau "Fautrat"), laisser le GR®111 partir à gauche et tourner franchement à droite pour dépasser une barrière forestière.

Balisage Jaune (rare)

(10) Tout de suite après la barrière, à l'angle de la Borne n°31 "L'Epine", tourner à gauche (Ouest-Sud-Ouest) en sous-bois. En lisière de bois, à l'intersection située à la hauteur d'un panneau jaune à 2 pans, continuer tout droit entre les champs (ignorer le chemin de gauche, mieux marqué). Traverser une petite route et continuer en face avec une pâture pour chevaux à main droite. Enter dans un petit bois et franchir une petite rivière, La Charmoise. Traverser la route D3 (*prudence*) et continuer en face dans le chemin entre les champs.

Variante possible pour ceux que le bitume n'effraie pas - Tourner à gauche et longer la route D3, ignorer la petite route qui part à droite et, au rond-point suivant, tourner à gauche dans la Rue de la Galloterie. Retrouver alors l'itinéraire tel que tracé et décrit.

(11) A la Borne n°42 "Courson", tourner à gauche dans un chemin enherbé en direction de Fontenay-les-Briis. Déboucher sur une petite route (Borne n°41) et la suivre à gauche. Après 150m environ, prendre à droite la Rue de la Galloterie (Borne n°40). Au rond-point, continuer en face dans cette même rue. Ignorer la ruelle sur la gauche (qui n'est qu'un appendice de la Rue de la Galloterie) puis prendre à gauche la Rue de Cocagne (Impasse) et descendre.

(12) Juste avant le petit pont, s'engager à droite dans un étroit sentier à l'angle de la Borne n°38 "La Charmoise". Le sentier se faufile d'abord entre la rivière, à main gauche, et des clôtures de jardin, à main droite. Ensuite, quitter le bord de la rivière et cheminer en bordure d'un champ situé à main droite, sur un sentier toujours étroit et parfois peu marqué. Dépasser une station d'épuration et continuer en bordure de champ. Au bout, virer à droite le long d'une clôture à main gauche. Virer ensuite à gauche dans une sente très étroite. Au sortir de ce court boyau, entre les maisons aux n°s 16 et 18, tourner à gauche dans une rue (balise jaune sur le côté droit).

(13) Au carrefour, tourner à gauche dans la Rue de la Butte Bouillon, où l'on retrouve momentanément le balisage Rouge et Blanc du GR®111. Franchir la Charmoise et dépasser une première barrière forestière. A la seconde barrière (Borne n°37), laisser le GR®111 partir à gauche et poursuivre en face en montant. Après un parcours en lisière, entrer en sous-bois et y franchir une barrière forestière.

(14) Au croisement, prendre en face le chemin peu marqué qui oblique très vite à gauche (on peut aussi considérer que c'est le 2ème chemin sur la gauche). A la bifurcation qui suit, prendre à gauche un chemin encore moins marqué qui longe une friche à main gauche. Dans le bois qui suit, le chemin est mieux marqué. Poursuivre entre les champs avec des serres bien visibles sur la gauche et atteindre des maisons et des prés.

(15) Au croisement, tourner à droite (balise Jaune, panneau "Circulation interdite") et ignorer la flèche Jaune qui invite à tourner à gauche. Après 200m environ, quitter le chemin principal qui oblique à gauche (maison dans les bois), et poursuivre tout droit (Est) dans le chemin qui part derrière une barrière forestière. Ignorer les départs de sentier sur les côtés, un à droite puis un à gauche,

N 48.593927° / E 2.176936° - alt. 89 m - km 10.84

16 Sentier de Verville

N 48.593487° / E 2.185369° - alt. 103 m - km 11.49

17 Pointe Ouest du - Bassin de Trêvoix

N 48.58179° / E 2.195352° - alt. 55 m - km 14.25

D/A - Gare d'Egly

N 48.582532° / E 2.221828° - alt. 57 m - km 16.76

et déboucher dans une rue (Chemin du Bois Pernot). Continuer jusqu'à un croisement en T et prendre la Rue des Groseilliers à gauche.

(16) Tout de suite après un poteau porteur d'une croix Jaune sur le trottoir de gauche, s'engager à droite dans l'étroit Sentier de Verville. Cette sente fait un coude à gauche et débouche dans la Rue de la Libération. Prendre cette rue sur la gauche (D116, direction Arpajon). Tourner ensuite à droite en direction de l'église (panneau) et abandonner momentanément le balisage Jaune. A l'angle du porche de l'église, tourner à gauche.

(6) Poursuivre à l'Est dans la Rue de Fontaine Bouillant. Parcourir en sens inverse l'itinéraire emprunté à l'aller : dépasser le lavoir de Fontaine Bouillant puis tourner à droite dans le sentier du même nom ; traverser une rue, poursuivre en face dans la sente, tourner à droite dans la Rue des Vignes puis gauche-droite dans le Chemin des Vignes ; tourner à gauche dans une sente.

(5) Au sortir de la sente, prendre le chemin à droite (barrière forestière). Dépasser à nouveau les Terrasses de Trêvoix et emprunter le petit tunnel sous la DD116d.

Sans balisage

(4) Continuer tout droit en descendant (laisser sur la gauche le chemin emprunté à l'aller). En bas de la descente, tourner à droite dans la petite route. Au bout de celle-ci, tourner à gauche dans une route plus importante en restant sur le trottoir de gauche. Franchir la Rémarde et, quelques mètres après le n°7 de la rue, prendre à gauche le chemin vers le Bassin de Trêvoix (panneau d'information).

Balisage Jaune

(17) Tourner à droite dans le large chemin gravillonné et longer le bassin à main gauche. Après une succession de virages gauche-droite-gauche, possibilité d'aller à gauche voir la Pierre de Beaumirault (menhir ; endroit propice à une halte). Poursuivre à l'Est et longer ainsi toute la rive Sud du bassin.

(2) Au panneau d'information, poursuivre tout droit. Très vite après, contourner une sorte de guérite par la gauche et poursuivre à l'Est sur un chemin qui longe l'Orge, située à main droite (au-delà, on voit des maisonnettes autour du lac "La Grande Ile").

(1) Arrivé à une route, tourner à droite et franchir le pont. Remonter la Route d'Ollainville pour retrouver la gare d'Égly (D/A).

Informations pratiques

Horaires de train : consulter le site du [Transilien](#).

Pour les automobilistes, plusieurs possibilités de stationnement :

- Parking de la gare RER d'Égly, juste en contrebas, côté Ollainville.

- Parking à proximité du Moulin de Trêvoix (3) (en août 2015, il était en cours d'agrandissement), ce qui permet de se dispenser du tronçon entre (D) et (2).

- Parking de l'église Saint-Didier (6), ce qui permet d'effectuer une seule des boucles ou les deux l'une après l'autre.

Entre (12) et (13), le sentier en bordure de champ est étroit mais, malgré sa grande proximité avec la parcelle cultivée, il s'agit d'un passage public. Selon la saison, il peut être légèrement humide (situation en décembre 2015) ou encadré de hautes herbes (situation en août 2015).

Le Bassin de Trêvoix est un espace naturel protégé : se conformer aux indications figurant sur les panneaux.

Carte au 1/25000 utile (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Variante :

Pour une version raccourcie d'environ 4km, juste après la maison "Fautrat" et avant (10), continuer sur le GR®111 qui s'incurve sur la gauche et prend une orientation Sud pour atteindre des maisons. Traverser la Rue de la Butte au Prieur et prendre en face le Chemin des Meuniers. Au croisement suivant, à la hauteur d'une maison sur la droite et de la Borne n°32, laisser le GR® partir à droite et, comme invite à le faire la flèche jaune sur un poteau peu avant le croisement, prendre à gauche (plein Est) un chemin enherbé entre champs. Attention, ce chemin est discret, on ne le voit qu'au dernier moment. Atteindre ainsi le point (15).

Randonnée effectuée deux fois par l'auteur, la première le 02 janvier 2015, la seconde le 05 août 2015.

A proximité

À Ollainville :

- Bassin de Trêvoix, qui est un bassin de retenue de la rivière Orge. Espace naturel et de détente. Possibilité d'observer de nombreuses espèces d'oiseaux.

- Lavoir juste après le pont sur l'Orge.

À Bruyères-le-Châtel :

- Eglise Saint-Didier (XIe-XVIe), ouverte en journée. L'entrée s'effectue sous le porche Ouest. A l'intérieur, voutes d'ogives et, dans la travée de gauche, deux gisants.

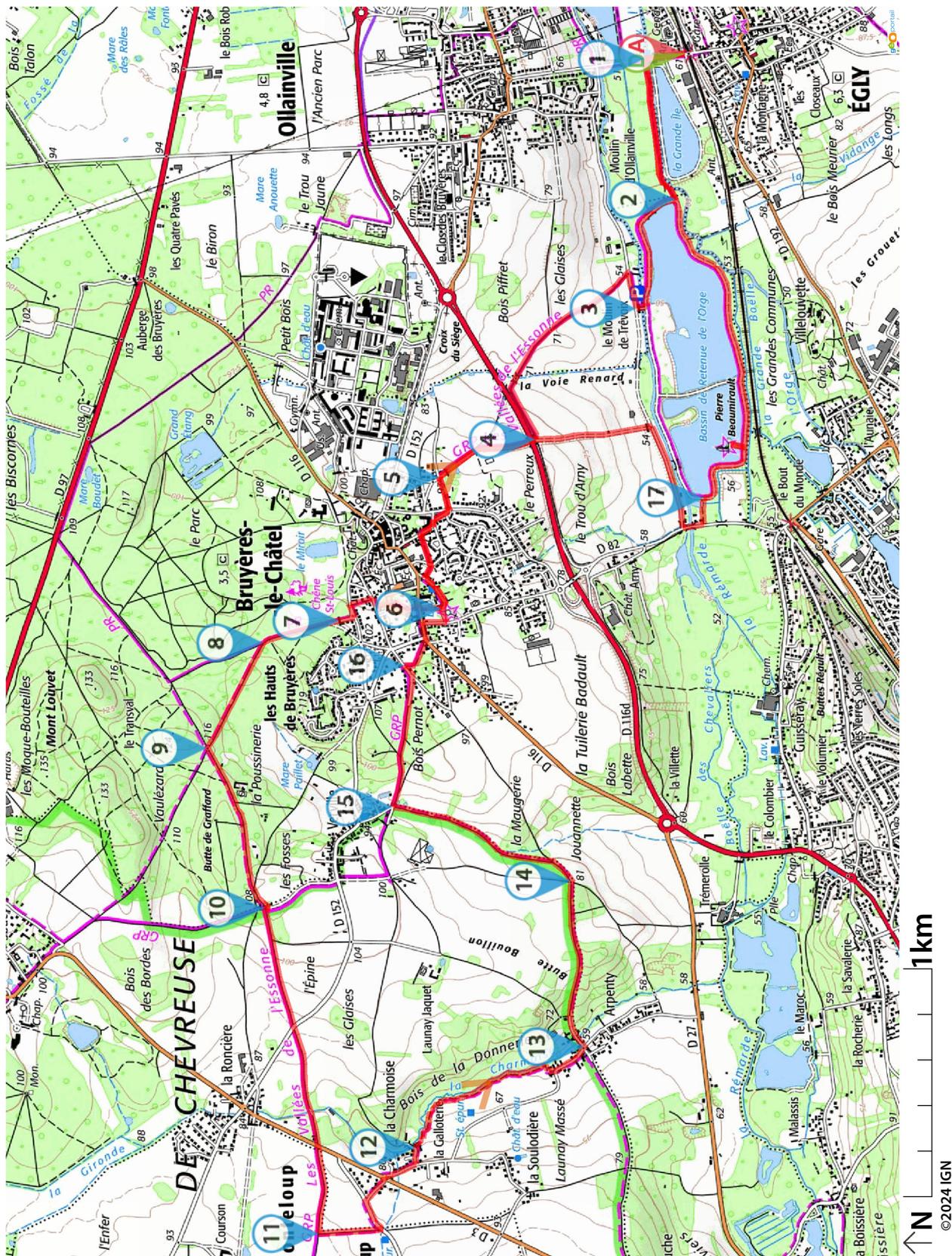
- Lavoir de la Fontaine Bouillant (deux plaques datées de 1728 et 1836), avant (6).

- Lavoir de la Fontaine Beurlin, avant (7).

- Sur l'itinéraire lui-même, nombreuses sentes se fauillant entre maisons et jardins.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-bassin-de-trevoix-et-l-eglise-saint-d/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

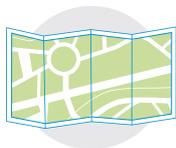
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



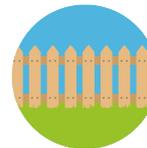
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.